



CASDIS & Rencontre DDISIS 18 octobre 2018

Rendez-vous obligatoire du dernier trimestre, ce CASDIS était principalement occupé par le débat d'orientation budgétaire.

Les évolutions incontournables pour 2019 et validés par le CASDIS sont :

En fonctionnement

- ✓ Glissement Vieillesse Technicité et Garantie Individuelle du Pouvoir d'achat
- ✓ RIFSEEP sur une année pleine
- ✓ Reprise PPCR (évolution des grilles indiciaires)
- ✓ **Recrutement de SPP et PATS pour compenser une partie des départs en retraite et des effets induits par la baisse du temps de travail**
- ✓ Hausse du carburant et de l'enveloppe globale des indemnités SPV

En investissement

- ✓ Poursuite du gros entretien des CS
- ✓ Relocalisation de la Direction
- ✓ Construction CS Grimaud-Cogolin
- ✓ Lancement des études pour la relocalisation des CS Draguignan et Les Arcs
- ✓ Réhabilitation du CS La Seyne Nord
- ✓ Plan de renouvellement des véhicules
- ✓ Subvention au Système d'Information Unifié des SDIS Nexsis

Nous avons la satisfaction de voir enfin apparaître la prise en compte du changement de régime de travail en 12h au travers d'un recrutement engagé en ce sens. Un recrutement de 15 SPP est prévu pour 2019 auquel s'ajoute 6 retours en fin d'année 2018. Ils seront

SYNDICAT
AUTONOME
SPP PATS

BP 653
83053 TOULON CEDEX

Tel: 04 94 46 79 26
president@saspp-pats83.org

Affilié à la FA-FPT & la FA-FP

prioritairement dirigés vers les centres à forte sollicitation ayant fait le choix d'un passage en 12h.

Nous saluons nos collègues de La Seyne Nord qui verront leurs efforts d'entretien du CS La Seyne Nord et leur abnégation valorisés par une réhabilitation des locaux actée lors de ce CASDIS.

Le faible endettement de notre établissement public lui permet de recourir à un emprunt de 1,45 M d'Euros, tout en maintenant un taux de désendettement évoluant favorablement à -13% en 2019.

Malgré tout, l'équilibre est précaire. Le différend sur la contribution des communes au budget vient grever ce dernier de 6 M d'Euros cumulées. Les recours administratifs obligent le SDIS à revenir sur sa méthode de calcul et à un retour à la situation comptable de 2012. Notre inquiétude est grande quant à la réaction des communes (exemple la Seyne) qui ont été à l'origine de la nouvelle répartition de 2015. Il serait catastrophique que de nouveau les contentieux et le bras de fer se ravivent avec ces communes. La piste du paiement par les EPCI semble être la clé de sortie de ce conflit.

Rencontre avec le Directeur Départemental

Dans la continuité de ce CASDIS, nous rencontrons le Directeur Départemental l'après-midi même.

Nous sommes revenus sur les sujets abordés ces dernières semaines.

- ✓ **L'avancement** en relation avec notre courrier du 5 octobre 2018

Nous obtenons l'assurance que le plan d'avancement 2017 au grade d'adjudant ira à son terme, avec près de 200 promotions en 4 ans.

Nos propositions d'examen professionnel pour la promotion au grade de sergent et l'accès au grade d'adjudant pour les SPP en situation

d'inaptitude sont plus que jamais d'actualité. L'administration confirme d'ailleurs ce que nous pensions : ces derniers sont moins d'une dizaine. **Enfin, il n'y a pas d'opposition à ce que les CAP concernant l'avancement des PATS se réalisent en fin d'année pour l'année suivante comme pour la CAP SPP C. Nous éviterons ainsi toute rétroactivité.**

✓ **Le temps de travail**

L'expression des souhaits par le sondage sera bel et bien respectée par centre conformément aux règles de la majorité que nous connaissons tous en démocratie. Nous entrons en phase de concertation quant à la définition de ce régime en 134 gardes de 12H ; mais le Directeur ne souhaite d'ores et déjà pas accéder à notre demande d'utiliser les IHTS pour compenser temporairement les effectifs. **En revanche, il nous demande un peu de temps afin de pouvoir reconstituer les effectifs nécessaires au passage en régime 12H (voir plus haut première étape de recrutement 2019 actée en CASDIS).**

Dans l'intervalle, nous avons proposé une mobilité élargie pour le début d'année 2019, s'affranchissant des règles actuelles (minimum de 2 ans sur un poste), pour pouvoir dans un premier temps permettre aux SPP de retrouver le temps de travail souhaité, si leur choix n'est pas majoritaire dans leur centre actuel.

En marge de ces discussions nous en avons profité pour évoquer le temps de travail des personnels du CGI Est, qui ne respecterait pas, de prime abord, les obligations réglementaires notamment en termes de congés. Nous souhaitons qu'un consensus soit trouvé en attendant la réorganisation des salles opérationnelles, induites par la mise en place du système national NEXSIS.

✓ **Le RIFSEEP pour les techniciens et ingénieurs territoriaux** en relation avec notre courrier du 19 septembre 2018

Nous regrettons pour l'instant une absence de réponse tant au courrier qu'à notre sollicitation directe. Nous espérons que ce ne soit pas l'agitation contentieuse de ces dernières semaines qui nous empêche de trouver des solutions pour compenser les imperfectibilités du système.

Enfin, nous avons été surpris, il faut bien l'avouer, mais tout de même satisfait de l'annonce du Directeur de proposer un détachement-intégration vers la filière SPP aux derniers opérateurs PAT du CRAU. Il s'agissait d'une de nos plus anciennes revendications. **En effet, après avoir échoué à faire adopter au plan national un cadre d'emploi spécifique les concernant et après la réforme de la filière de 2012, il nous apparaissait indispensable que les SDIS s'étant engagés dans cette voie de recrutement d'opérateurs PAT en lieu et place de SPP puissent corriger l'erreur en proposant à ces agents ayant dignement servi l'établissement public, un passage vers la filière SPP.** C'est chose faite en ce qui nous concerne après 10 ans de service pour certains.

Un choix leur est proposé mais ils seront soumis aux mêmes modules de formation initiale que les nouvelles recrues. Ils ne réintégreront pas le CRAU à l'issue et seront affectés en CIS.

Nous tenons le cap depuis 2014, malgré les difficultés, les oppositions, la résignation de certains d'entre nous, les mensonges et la manipulation. Les premiers bénéficiaires commencent à apparaître. Ne lâchons pas !
#jevotautonome #jevotFA2018

S'engager à vos côtés, réussir ensemble

Les Autonomes